

gouvernement avait recouvré la plus grande partie des capitaux investis pour la construction des résidences. Comme le gouvernement n'a pas répondu exactement à ma question, j'ai dû faire quelques calculs. Je constate que le gouvernement percevait déjà \$10,769 par mois lorsque les loyers étaient moins élevés qu'aujourd'hui. Cela représente environ \$130,000 par année. Je sais qu'un grand nombre de ces habitations rapportent des loyers au gouvernement depuis plus de 13 ans. A ce taux de location, le gouvernement a pu recouvrer, justement après cette période, tous les capitaux qu'il y avait placés. C'est pourquoi il n'était aucunement justifié à augmenter ces loyers à compter du 1<sup>er</sup> août dernier. Dans certains cas, les loyers ont été augmentés jusqu'à 94 p. 100 d'un seul coup. Si le gouvernement devait nous dire maintenant combien d'argent il a perçu au titre du loyer au cours des ans, nous constaterions, à n'en pas douter, que presque tous les fonds placés là-dedans ont été recouverts, de sorte qu'il fait maintenant ce qu'il est convenu d'appeler un profit exorbitant avec les loyers actuels. Malgré cela, il a haussé tous les loyers. Je le répète, l'augmentation, dans un cas au moins, atteignait 94 p. 100.

A mon sens, c'est le Conseil du Trésor qui est à blâmer à ce sujet. Je le conjure de révoquer ce décret haussant les loyers, qui ne semble aucunement motivé; quoi qu'il en soit, l'augmentation est exorbitante. Je ne suis pas d'accord non plus, si je puis m'exprimer ainsi, avec la méthode qui a servi à évaluer le montant des loyers. J'apprends que la Société centrale d'hypothèques et de logement a envoyé un inspecteur évaluer ces immeubles et établir un loyer équitable, mais qu'il a tenu compte, dans son évaluation, de l'aspect général de la région. Si ces gens demeuraient dans la ville de Medicine-Hat, le montant du loyer qu'ils se trouvent à payer actuellement, depuis l'augmentation, ne serait sûrement pas supérieur à celui qui est perçu sur le plan commercial, si l'on peut dire, c'est-à-dire dans le cas de maisons de mêmes dimensions et de capacité égale situées en pleine ville. Mais ces maisons ne sont pas dans la ville; elles en sont à trente milles. Je pense qu'un loyer modique pourrait être considéré dans ce village comme un avantage accessoire dont bénéficieraient les gens qui doivent parcourir une distance de trente milles, aller et retour, toutes les fois qu'ils veulent se rendre chez le médecin ou le dentiste, faire des achats ou recourir à la plupart des services d'une collectivité.

C'est tout ce que je voulais dire à ce sujet, monsieur le président. Ce grief, je voulais vous en faire part depuis trois ou quatre mois

et il me semble que je me bute à un mur quand il s'agit de trouver quelqu'un du gouvernement qui consente à soumettre cette question au Conseil du Trésor.

(Texte)

**M. Vincent:** Monsieur le président, je profite de l'occasion pour attirer l'attention du gouvernement sur certains points qui, à mon avis, sont d'une importance capitale pour nos régions et l'Est du pays.

Je désire appeler l'attention des députés et du ministère fédéral de l'Agriculture sur les problèmes très sérieux que j'ai eu l'occasion de soulever à plusieurs reprises au cours de la présente session. J'ai bien dit «représentants du ministère fédéral de l'Agriculture», car ces honorables députés ne semblent pas concevoir que c'est leur devoir, comme représentants élus de la population, de donner à leur ministère des directives qui aideraient à résoudre les problèmes nombreux qui écrasent la classe agricole de l'Est du pays, de ma province et des Maritimes, ainsi que de l'est de la province de l'Ontario.

La Chambre se souviendra que le 15 octobre dernier, je m'élevais contre les millions de dollars que perdaient nos cultivateurs et surtout ceux de l'industrie laitière de la province de Québec.

Je regrette qu'il n'y ait aucun représentant de l'Est à la Chambre, aucun ministre responsable en la matière. Le ministre de l'Agriculture (M. Hays) est encore absent aujourd'hui et je déplore le fait que le ministre d'État et son secrétaire parlementaire le soient également.

Je voudrais spécialement attirer à nouveau l'attention du gouvernement sur les millions de dollars que les cultivateurs de ma province et de l'Est du pays perdent présentement parce que la nouvelle politique du gouvernement a été mise de l'avant trop vite, n'a pas été étudiée sérieusement, avec le résultat que nos cultivateurs reçoivent beaucoup moins d'argent qu'ils n'en recevaient l'année dernière. Ce devrait pourtant être le contraire, car les prix des produits laitiers sont plus élevés qu'ils ne l'étaient l'année dernière.

Je voudrais ici souligner un autre point—et mes observations seront très brèves—aussi important pour la classe agricole de l'Est du Canada. Je veux parler de la question des grains de provende.

Il me semble que le gouvernement, depuis le mois d'avril dernier, a eu assez de temps à sa disposition pour préparer une législation convenable. D'ailleurs, une législation a déjà été préparée par le gouvernement précédent, qui aurait été favorable aux producteurs de l'Est du pays et à ceux de ma province.